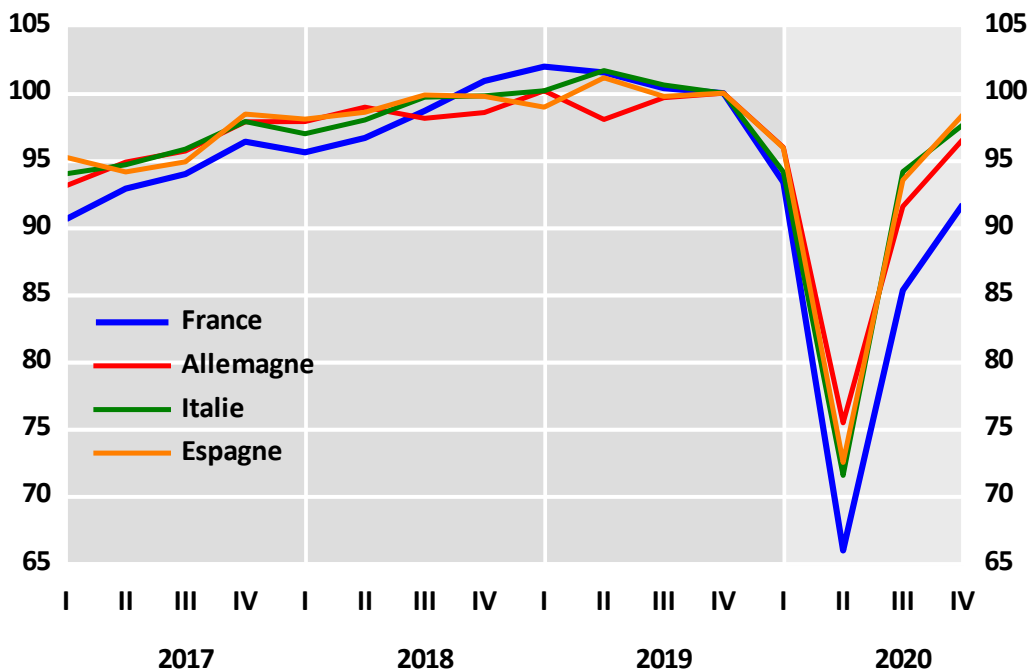


Les exportations françaises en 2020 : l'aérodépendance

Par [Antoine Berthou](#) et [Guillaume Gaulier](#)

La pandémie a plus durement touché certaines économies en raison de leur spécialisation sectorielle. Ainsi la spécialisation dans l'aéronautique explique près des deux-tiers de la perte de parts de marché mondiale à l'exportation de biens de la France au second semestre 2020, et le tiers de la baisse de 8 points sur l'ensemble de l'année.

Graphique 1 : Exportations de biens en valeur (Comptes trimestriels, 2019T4=100).



Source : Comptes nationaux trimestriels, données désaisonnalisées et corrigées des effets de calendrier.

Une sous-performance marquée des exportations françaises en 2020.

Les exportations de biens des grandes économies de la zone euro ont fortement chuté au cœur de la crise sanitaire au deuxième trimestre 2020, et ont connu un rebond marqué dès le troisième trimestre de cette même année (graphique 1). Néanmoins, cette dynamique apparaît fortement hétérogène d'un pays à l'autre et la France se distingue nettement de ses principaux partenaires de la zone euro. Comparées à ces pays, les exportations de la France ont chuté plus brutalement, et sont restées plus durablement affaiblies. Au deuxième

trimestre 2020, les exportations de biens de la France en valeur étaient inférieures d'environ 34% à leur niveau du quatrième trimestre 2019 (Allemagne : -25% ; Italie : -28% ; Espagne : -28%). Au quatrième trimestre 2020, elles étaient encore inférieures de presque 10% à leur niveau du quatrième trimestre 2019, tandis que les exportations des trois autres pays avaient quasiment récupéré leur niveau d'avant-crise.

Une spécialisation sectorielle défavorable dans la crise sanitaire.

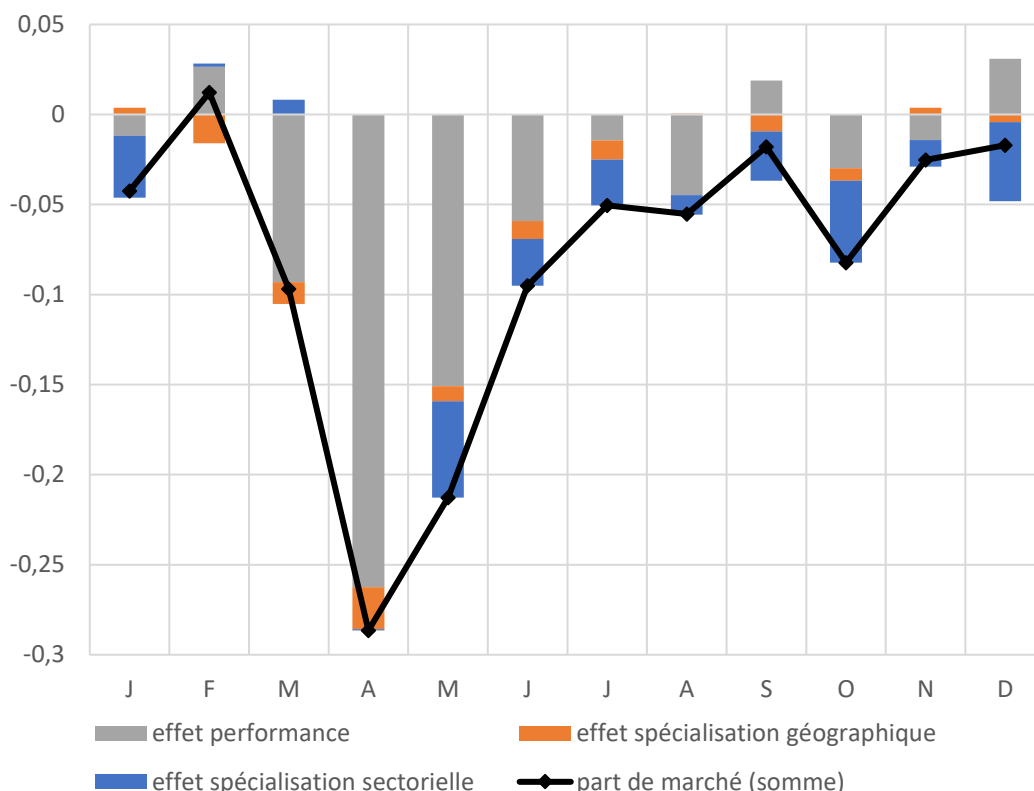
L'analyse du commerce international détaillé par pays exportateur, pays importateur et produits ([Berthou et Gaulier, 2021](#)) permet d'identifier la contribution des effets de la spécialisation sectorielle ou géographique dans l'évolution des parts de marché à l'exportation de la France et de ses principaux partenaires de la zone euro. La contribution résiduelle aux évolutions de parts de marché à l'exportation peut s'interpréter comme un effet de « performance », une fois contrôlé des effets de spécialisation sectorielle et géographique.

Lors du premier confinement qui a débuté en mars 2020, la baisse de la part de marché mondiale de la France en avril 2020 s'explique principalement par cet effet de « performance » défavorable (qui réduit la part de marché mondiale de la France à hauteur de -23%), et non par sa spécialisation sectorielle ou géographique (graphique 2). Cette mauvaise performance à l'exportation de la France est attribuable au [confinement plus strict en avril](#), relativement à i) d'autres pays proches sur le plan géographique ayant connu une vague épidémique concomitante mais ayant introduit moins de restrictions ou s'y étant mieux adaptés (à l'exemple de l'Allemagne), ii) des pays proches en matière de niveau de développement économique mais ayant connu une vague épidémique décalée dans le temps (comme les États-Unis), ou encore vis-à-vis de pays émergents ayant connu des vagues épidémiques décalées (comme la Chine ou l'Inde). L'effet de spécialisation géographique apparaît défavorable à la France en avril 2020 (et réduit la part de marché de la France à hauteur de -2%), ce qui s'explique par l'intensité de la vague épidémique chez nos partenaires les plus proches sur cette période. L'effet de spécialisation sectorielle de la France est neutre en avril, au moment où le gel de l'activité touche tous les secteurs.

Dès les mois de mai et juin 2020, alors que les flux de commerce revenaient progressivement à leur niveau d'avant crise (en France et chez nos partenaires), les exportations de la France sont restées affaiblies par un effet de spécialisation sectorielle. En juin 2020, celui-ci expliquait près d'un tiers de la baisse de la part de marché mondiale à l'exportation de la France sur douze mois. En décembre, alors que l'effet « performance » des exportations de la France redevenait fortement positif, signe d'un rattrapage de nos exportations, celui-ci était entièrement compensé par un effet de spécialisation sectorielle défavorable.

Sur l'ensemble de l'année 2020, la part de la France dans les exportations mondiales de biens baisse de 8%. Cela s'explique en partie par des effets défavorables de spécialisation sectorielle (- 2,3 %) et géographique (- 0,7%). La contribution du facteur « performance » sur l'ensemble de l'année, hors spécialisations sectorielle et géographique, contribue à hauteur de - 5%. Sur le second semestre, la spécialisation sectorielle de la France explique environ 68% de la perte de parts de marché.

Graphique 2 : Croissance des parts de marché à l'exportation de la France et décomposition « shift-share »



Source : Berthou et Gaulier (2021). Données Trade Data Monitor (en dollars US) et décomposition shift-share des parts de marché à l'exportation par les auteurs.

Note : Glissements annuels, variations en points de logarithme de la part de marché mondiale à l'exportation de la France sur les biens en valeurs. En avril, baisse de 0,28 point de log, ou -25 % de la part de marché mondiale de la France sur les biens.

Le choc subi par le secteur aéronautique est plus persistant que pour d'autres secteurs.

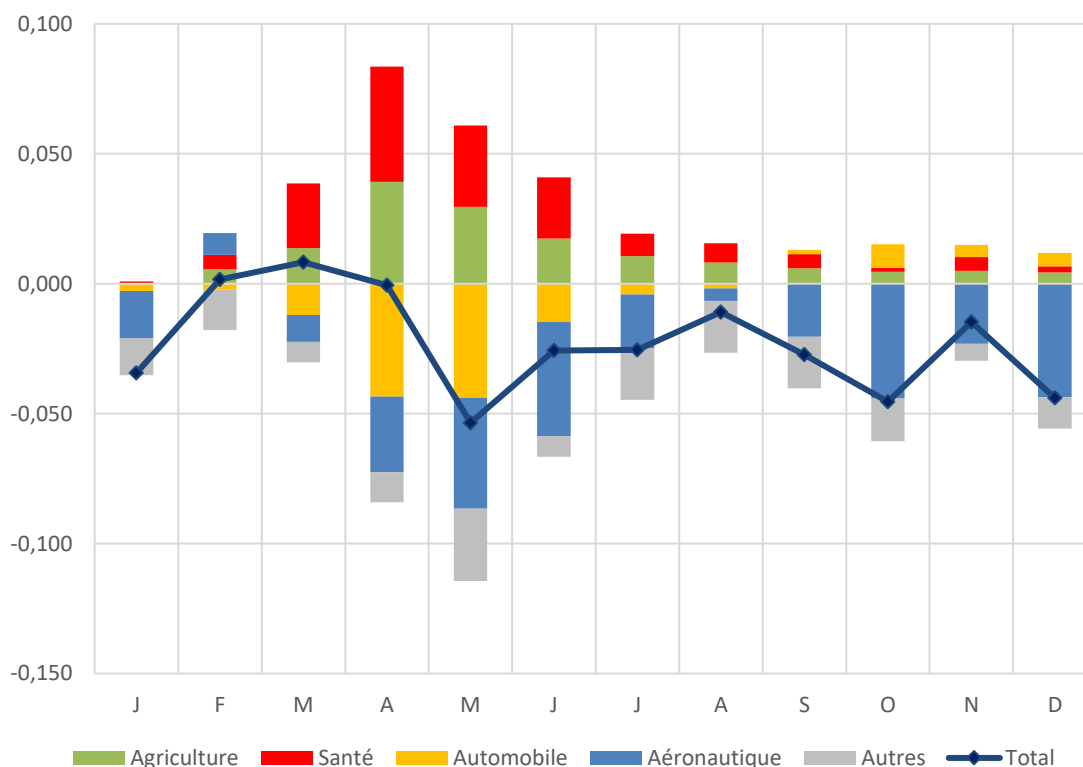
La décomposition de l'effet de spécialisation sectorielle de la France permet d'identifier les points de faiblesses de la spécialisation dans le cadre de la crise sanitaire (graphique 3).

Le secteur de l'aéronautique se distingue car il a contribué à affaiblir la dynamique des exportations de la France dès le début de la pandémie, et cet effet défavorable s'est maintenu y compris au second semestre. La faiblesse particulière de la demande mondiale de produits aéronautiques provient de l'impact des restrictions liées aux mesures sanitaires, qui ont considérablement réduit les flux de passagers et le trafic aérien à l'échelle mondiale, et conduit au décalage ou à l'annulation de livraisons d'appareils aux compagnies aériennes.

D'autres secteurs comme l'automobile ont été défavorablement touchés par la crise de la Covid-19 au cours des premiers mois de la pandémie, mais ont ensuite connu un rattrapage dès l'automne 2020 et ont contribué au rebond des exportations de la France, bien moins

cependant que dans des pays spécialisés dans ce secteur comme l'Allemagne. La demande mondiale de produits de santé ou de produits agricoles et agroalimentaire a plutôt favorisé les exportations de la France, y compris au cœur de la première vague au printemps 2020, mais ce bénéfice a eu tendance à s'estomper au cours du second semestre.

Graphique 3: Parts de marché à l'exportation de la France : décomposition par produits de l'effet de spécialisation sectorielle.



Source : Berthou et Gaulier (2021). Données Trade Data Monitor (en dollars US) et décomposition shift-share des parts de marché à l'exportation par les auteurs.

Note : axe des abscisses : mois de l'année 2020 ; axe des ordonnées : contributions des produits, glissements annuels en points de logarithme. 'Total' correspond aux barres bleues dans le graphique 2, c'est-à-dire à l'effet spécialisation sectorielle.

Un secteur exportateur français devenu « aérodépendant ».

Dans les années 2000 la spécialisation française s'est accentuée (Camatte et Gaulier 2018), principalement du fait des succès dans l'aéronautique. Cependant ces succès, qui sont intervenus dans un contexte de désindustrialisation du territoire et d'externalisation de la production de biens dans les autres secteurs traditionnellement considérés comme des points forts (comme l'automobile), ont aussi contribué à accroître la concentration des points forts de la France. En 2019, avant la crise sanitaire, l'aéronautique contribuait à hauteur de 39% au total des excédents de la France (18 catégories de produits excédentaires dans la base CHELEM du CEPII sur une décomposition en 72). Avec les trois autres principaux point forts (cosmétiques, boissons et pharmacie) l'excédent sur ces quatre biens

atteint 79%, contre 38% pour les quatre premiers points forts en Allemagne (voitures, machines spécialisées, pharmacie, moteurs, sur un total de 42 soldes positifs).

Cette « aérodépendance » s'est avérée très défavorable en 2020. Étant donné les incertitudes à court et moyen terme (nouvelles vagues épidémiques et maintien de restrictions aux voyages, faillites de compagnies aériennes), et les défis plus durables (téléconférences se substituant à certains déplacements professionnels, problématiques liées à l'empreinte carbone du transport aérien), on peut s'interroger sur la capacité de cette industrie, mais aussi d'autres points forts tels que les voyages, à porter à nouveau les exportations françaises.